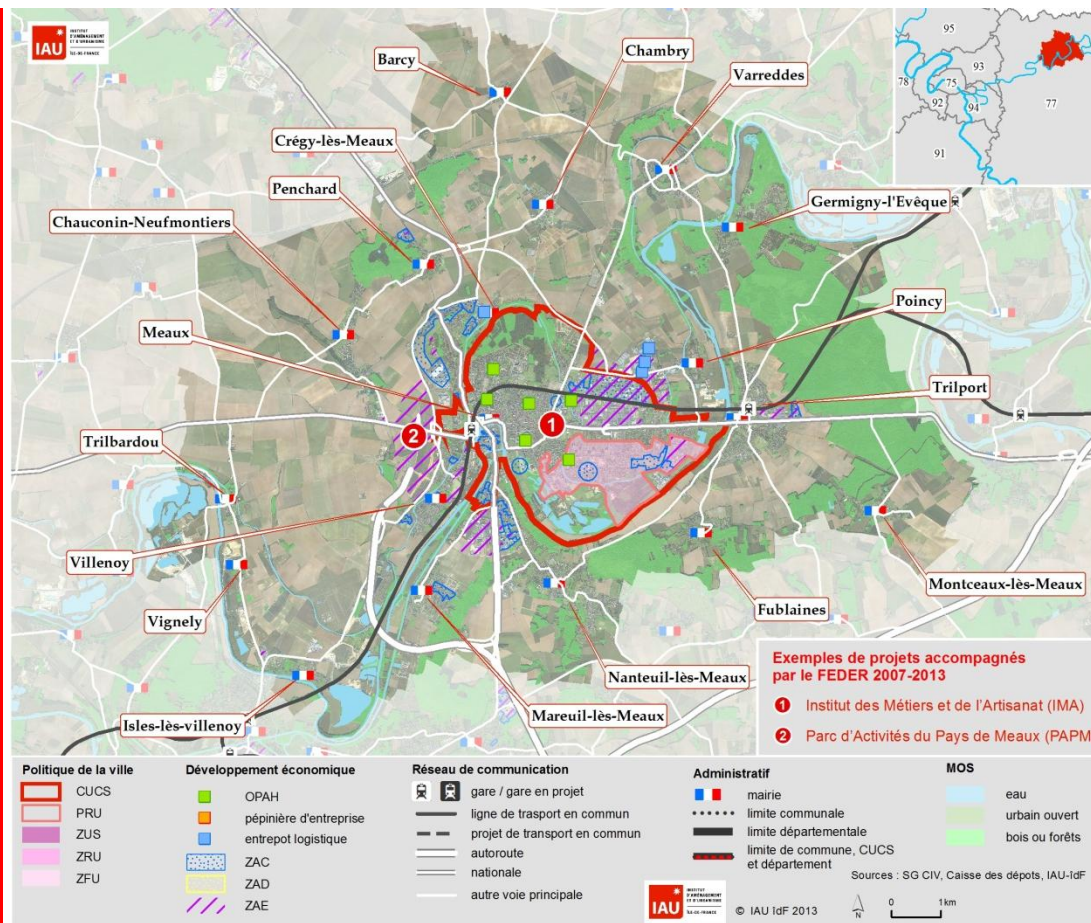




Le PUI de Meaux



Pays
de
Meaux
Communauté d'agglomération

Directeur de la publication :
François Dugeny
Auteur :
Olivier Mandon, assisté
par Monique Chevrier
Cartographie :
Marie Pagesy-Boissier
Sous la direction de
Catherine Boillot
IAU île-de-France
15, rue Falguière
75740 Paris cedex 15
www.iau-idf.fr

Origine du PUI de Meaux

La Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux (CAPM) a aujourd'hui l'ambition de renforcer le tissu économique local, d'offrir de nouveaux emplois pour ses habitants, à travers notamment une attractivité nouvelle et durable qui renforcera la centralité urbaine du pôle du pays de Meaux. Cette ambition pourra s'illustrer par la création d'un nouveau parc d'activité de 80 hectares (160 ha à moyen terme) à l'ouest de l'agglomération, sur les communes de Chauconin-Neufmontiers et Villenoy. Ce parc d'activité, organisé en plusieurs îlots, a vocation à accueillir des entreprises diversifiées permettant de développer l'offre d'emploi sur le Pays de Meaux. À ce titre, les îlots 1 et 2 sont destinés au commerce, les îlots 4 et 5 à la logistique et les îlots 6 et 7 aux PME-PMI. Le parc accueillera également un nouveau centre de formation (Institut des Métiers et de l'Artisanat - IMA) sur l'îlot 3.

Afin de favoriser la cohésion territoriale, les principaux leviers d'actions que souhaite mettre en oeuvre l'ensemble des partenaires sont l'attractivité du territoire, le renforcement de l'offre de formation, la mobilité des demandeurs d'emploi et des employés et l'accompagnement des chercheurs d'emploi. Le Projet Urbain Intégré (PUI) du Pays de Meaux doit permettre de réintégrer les quartiers en difficulté de la ville, dans les dynamiques de développement global de l'aire urbaine intercommunale (le territoire est aujourd'hui encore fortement marqué par une population avec de grandes difficultés sociales, particulièrement en termes d'accès à l'emploi). Il doit garantir la cohérence du territoire par l'intermédiaire d'actions dans le domaine économique et la cohésion sociale. Les projets de l'IMA, en réseau avec un mode de transport en site propre, seront créés dans le cadre de l'axe 2 du PO FEDER « Favoriser l'innovation et renforcer la compétitivité du tissu économique francilien ».

Le PUI du Pays de Meaux

Le PUI aboutira à la réalisation de 5 actions :

- équipement IMA correspondant à la vitrine technologique du secteur Nord Seine-et-Marne,
- projet de transport en commun en site propre allant de la ZUS, en passant par la gare, vers le parc d'activité,
- développement des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) par le déploiement de 2 réseaux fibre optique (Sem@for77 et Orange). Le réseau FTTH¹ d'Orange couvrira l'ensemble des communes en 2019,
- coulée verte du Parc d'Activité du Pays de Meaux (PAPM) avec des projets en vue de développer son attractivité : la coulée verte, le développement des TIC, des aménagements de voirie visant l'entrée ouest de l'agglomération avec des aménagements adaptés aux apprentis,
- aménagement de l'entrée ouest de l'agglomération.

De plus, portées par la Maison de l'emploi et de la formation, des actions viseront le développement des entreprises souhaitant s'implanter au sein du PAPM. Un chargé de mission (financé par le FSE) s'emploiera à articuler les besoins des entreprises avec ceux des habitants de la ZUS.

¹ De l'anglais *Fiber To The Home* qui signifie littéralement en français : fibre optique jusqu'au domicile.

Éclairage sur deux projets

Le Projet IMA (Institut des Métiers et de l'Artisanat) – En 2008, la Chambre des Métiers a constaté l'obsolescence du Centre de Formation pour Apprentis (CFA) et a souhaité l'implantation d'un nouvel établissement au sein du Pays de Meaux afin de continuer à drainer des populations résidentes du nord de la Seine-et-Marne. Ce souhait a été concomitant avec le projet de développement du parc d'activités du pays de Meaux. L'îlot 3 a ainsi été immédiatement réservé afin d'accueillir l'IMA. Parallèlement, le projet urbain intégré européen du Pays de Meaux (In'Europe) voit le jour et établit une ligne conductrice visant le rapprochement des demandeurs d'emplois des habitants des Zones Urbaines Sensibles (ZUS) vers les Pôles Emplois.

Les partenaires : CAPM, Maison de l'emploi et de la formation Nord Seine-et-Marne, Chambre des métiers et de l'Artisanat.

Dans un contexte économique ralenti, le développement du Parc d'Activité du Pays de Meaux a, aujourd'hui, pris un peu de retard. Le chargé de mission développement du PAMP travaille à fédérer ce nouveau tissu économique. Le début des travaux pour les îlots 1, 2 et 3 doit permettre de rassurer les prospects pour les îlots 4, 5, 6 et 7 et favoriser la conclusion d'opérations.

Le projet de l'IMA a évolué : 11 000 m² au lieu de 16 000 m² dans le projet initial. La réduction de l'ampleur de l'institut s'explique par les réductions budgétaires de l'État du PUI imposées en 2010. Le plateau technique de l'IMA n'a pas été réduit. Les métiers techniques sont étudiés en lien avec les secteurs de l'automobile ou celui de « la beauté » (coiffure) ou de l'électricité. La nature des formations est étudiée selon les attentes des nouvelles entreprises du PAMP. L'IMA a pour vocation d'accueillir 1 600 apprentis par rapport à un potentiel actuel de 1 200.



IMA perspective du parvis d'accès

CA Pays de Meaux



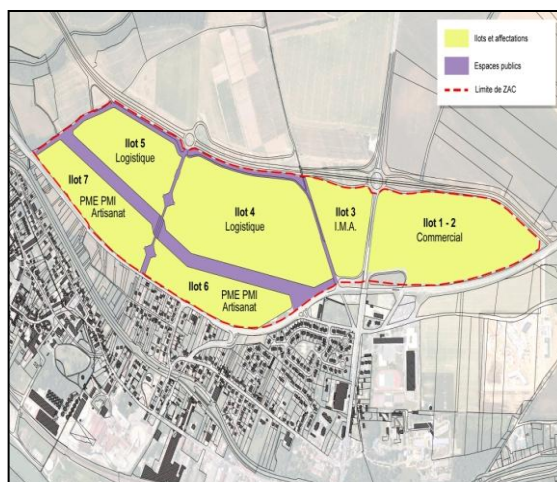
IMA Perspective de la rue intérieure

CA Pays de Meaux



IMA perspective de la route nationale

CA Pays de Meaux



Implantation de l'IMA

CA Pays de Meaux

L'équipement est conçu par l'architecte Madame Emmanuelle Colboc avec un dépôt de demande de permis de construire en novembre 2012. L'IMA ouvrira ses portes pour la rentrée 2015. La vitrine technologique que représente l'IMA permettra de répondre aux besoins d'innovations des entreprises du PAPM.

Le Parc d'Activité du Pays de Meaux (PAPM)

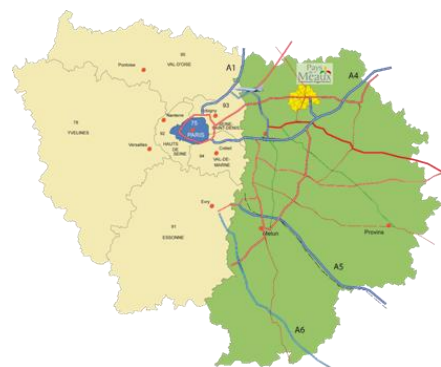
La composition du PAPM en îlots permet l'accueil de PME/PMI et de cibler les secteurs d'activité liés à la logistique. Un centre commercial « Les Saisons de Meaux » est également développé par Immochan, dont l'objectif est d'enrayer l'évasion commerciale importante sur les territoires voisins. Une convention de partenariat économique lie l'entreprise Immochan à la CAPM selon l'objet suivant : la création d'emploi durant les travaux liés au centre commercial avec l'élaboration d'une clause d'insertion sociale (concernant notamment les activités du bâtiment). Pour cela, une convention a été signée entre Immochan et la Chambre syndicale du bâtiment et des travaux publics du 77 et la Fédération du bâtiment et des travaux publics du 77. À terme, le PAPM permettra la création de 4 000 emplois directs, dont 1 000 uniquement pour le centre commercial « Les Saisons de Meaux ».

La commercialisation de ces zones est prise en charge par la CACM sans la présence d'opérateur privé. Trois chargés de mission participent à leur commercialisation selon les activités suivantes :

- communication et promotion du territoire,
- observation économique et requalification des zones d'activités de Meaux et de Poincy (projet complémentaire au PAPM, afin de pérenniser les zones d'activités existantes),
- prospection d'entreprise et suivi d'implantation (accompagnement financier par le FEDER).

La mission de prospection et de suivi d'implantation d'entreprise au sein du PAPM est mise en œuvre selon plusieurs outils :

- une bourse de locaux (biens immobiliers ou fonciers),
- accompagnement des entreprises lors de leur implantation (aide à l'élaboration des projets, apport des éléments urbanistiques et techniques, informations relatives aux aides existantes, utilisation potentielle de



Le Parc d'activité du Pays de Meaux est situé sur le plateau Ouest de l'Agglomération de Meaux à proximité d'axes de communication importants (RN3, rocade Ouest de Meaux).



Perspective du pôle d'échanges multimodal bus-train



Avant requalification de l'existant.

Prêt d'honneur, aide au recrutement en lien avec la Maison de l'Emploi et de la Formation Nord Seine et Marne),

- animation des réseaux consulaires (Chambre de commerce et des métiers) ou d'experts comptables, Seine-et-Marne Développement, les partenaires liés à l'emploi² etc...).

Financement du projet

| | | |
|----------------------|------------|--------------|
| Budget PUI éligible | | 10 560 000 € |
| | Dont FEDER | 5 000 000 € |
| Budgets de 2 projets | | |
| Budget total IMA | | 3 000 000 € |
| | Dont FEDER | 800 000 € |
| Budget total PAPM | | 423 000 € |
| | Dont FEDER | 212 000 € |

Point de vue du porteur de projet du PUI et avenir

- La CAPM constate que la crise économique de 1998 a fortement ralenti l'avancement du PAPM. Elle ne pensait pas que le tissu économique en souffrirait autant.
- La construction du projet PUI s'est naturellement réalisée selon les orientations du Programme Opérationnel Feder en Île-de-France. La CAPM n'était cependant pas prête pour appréhender l'ensemble des procédures techniques en découlant, et plus simplement la connaissance du langage technique. Cette période correspond aussi à la mise en place du logiciel Agadir comme outil de gestion de l'utilisation des fonds FEDER et celle des indicateurs de suivi de projet. L'appropriation de ces outils n'a pas été immédiatement efficiente. Le cabinet de conseil Viareggio a été un partenaire utile notamment grâce aux formations mises en place.
- Le temps des procédures comme par exemple le passage en Comité Régional de Programmation (CRUP) est très long. L'évolution réglementaire de l'utilisation des fonds FEDER est aussi constante. Ainsi, des projets considérés comme initialement compatibles ne le sont plus. Ce fût le cas pour une action liée aux TIC qui finalement a été financée en fonds propres.



Le mobilier urbain, les arrêts et les stations permettront de créer une nouvelle identité visuelle avec un aménagement d'arrêts lisibles et confortables pour les usagers.



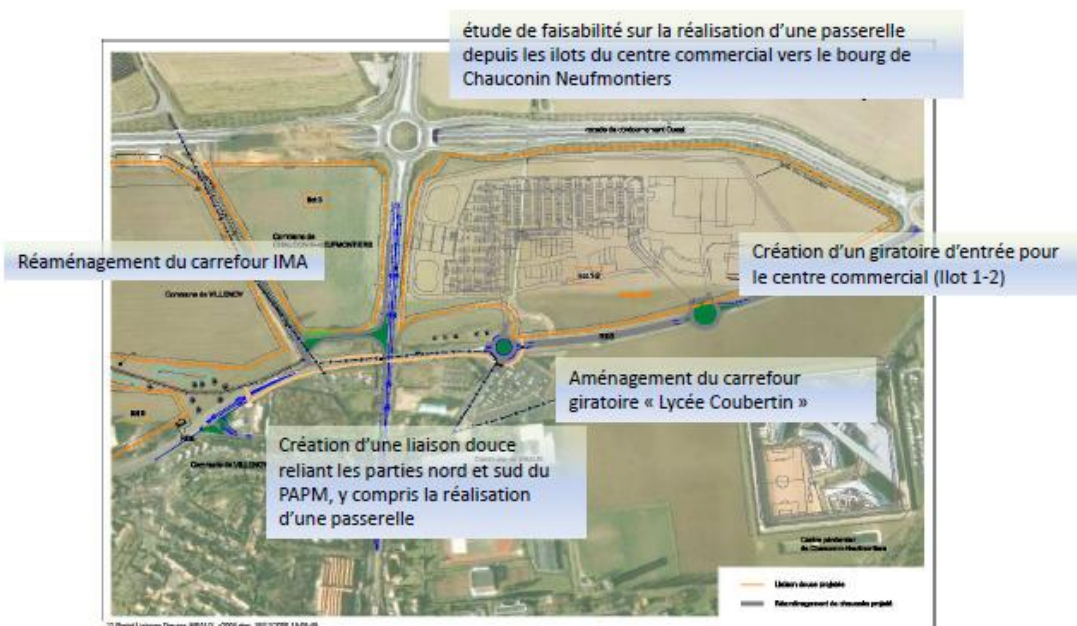
Avant requalification de l'existant.



Coulée verte : des circulations piétons-cycles prévues pour desservir toute la zone

² En relation avec la Maison de l'Économie et de l'Emploi (guichet unique en centre ville de Meaux accueillant le Pôle emploi, la Maison de l'emploi, la Mission locale, une antenne de la CCI pour la création d'entreprise, le Bureau d'informations Jeunesse, et la Direction de l'action économique de la CAPM, etc...).

Entrée Ouest de l'agglomération



Le Conseil Général réalisera le réaménagement de l'échangeur D603 / D5, notamment en créant une bretelle d'accès depuis la D5 vers la D603 (en direction de Meaux) par extension la D603 jusqu'à la rue des Raguins ainsi que le réaménagement du carrefour D5 / rue des Raguins.

- Les actions seront tout de même réalisées. Le transport en commun en site était inscrit au sein du PUI. Les études préalables ont démontré son intérêt. Le Syndicat des Transport d'Île-de-France (STIF) a souhaité prendre le relais sur ce dossier.
- Les nouvelles orientations politiques concernant le passage des instructions des dossiers FEDER au Conseil Régional engendreront de nouvelles adaptations et des durées de procédures nouvelles pour les porteurs de projet.



Vue aérienne du Pays de Meaux



CA Pays de Meaux

Vues aériennes du Pays de Meaux



CA Pays de Meaux

Ce document est issu de la publication « La politique régionale européenne en Île-de-France 2007-2013 – Le FEDER favorise et structure le développement économique ou l'innovation, 10 PUI et 6 initiatives témoins », juin 2013, IAU îdF n°2.11.003.